



Bilan de législature 2021-2024

Au terme de la législature 2021-2024, le Conseil communal tire le bilan suivant de son action.

En premier lieu, il est à noter que la collaboration tant entre les membres du Conseil communal qu'entre le Conseil général et le Conseil communal, ainsi qu'entre les différents partis, a été excellente et constructive. Le travail a pu se faire dans une atmosphère sereine et dans le respect des uns des autres.

Chancellerie et administration

Au cours de la législature, une réorganisation des services a permis de diminuer le nombre de chefs de service et de rationaliser le travail. Ainsi, le SACO (Service d'administration et de communication) et le Contrôle des habitants ont été placés sous l'autorité du chancelier, afin d'assurer une meilleure transversalité du secrétariat central. Par ailleurs, une vice-chancelière qui puisse remplacer le chancelier dans toutes ses tâches a été nommée.

La communication a été également améliorée, avec la création et l'alimentation de profils Facebook et Instagram par plusieurs intervenants, assurant une meilleure réactivité. Le calendrier communal est passé à l'heure du numérique et se trouve désormais sur le site de la Commune où il est régulièrement mis à jour. Chaque société ou association communale peut y annoncer ses manifestations, automatiquement publiées ensuite dans le Milvignes Infos (feuille d'information communale envoyée gratuitement dans tous les ménages). Ce dernier a subi un rafraîchissement de sa maquette, intégrant ainsi le nouveau logo et la nouvelle identité graphique de Milvignes.

Finances

Durant les trois exercices comptables de la législature, le Conseil communal s'est attaché à présenter des budgets équilibrés et a pu boucler les comptes avec des bénéfices, malgré des conditions difficiles (Covid, inflation, augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, etc.). Néanmoins, la capacité d'investissement de la Commune devient problématique face aux nombreux projets à mener pour les infrastructures et les bâtiments.

Sur la base des analyses conduites dans le cadre du projet de fusion Basse-Areuse, une étude sur l'endettement communal a été effectuée, fournissant ainsi un outil de gestion de la dette pour l'avenir.

En collaboration avec les commerçants, le Conseil communal a mis en place des bons d'achat permettant de soutenir le commerce local par des achats de proximité.

Ressources humaines

Durant la législature, les cahiers des charges de tous les collaborateurs ont été finalisés et évalués par un organe externe, afin d'unifier les classes et les fonctions. Certaines adaptations sont d'ores et déjà effectives, alors que d'autres seront faites au fur et à mesure

Bilan de législature 2021-2024

des départs naturels, afin de ne pas porter atteinte aux acquis dont le maintien avait été garanti par la fusion en 2013.

Un gros travail a été fourni pour ménager la santé des collaborateurs. Une personne de confiance extérieure à la Commune est à disposition des collaborateurs en cas de besoin. Une analyse du climat de travail a été réalisée et un suivi mis en place pour les chefs de service et le Conseil communal, sous forme de team building.

Une Commission Santé et sécurité au travail, composée de chefs d'équipes et de collaborateurs, siège régulièrement. Elle a abouti notamment à l'optimisation de l'ergonomie des places de travail. Un audit portant sur la sécurité a aussi été effectué dans tous les services.

Culture, loisirs, sport et tourisme

En avril 2021, une déléguée culture, loisirs, sport et tourisme a été engagée. Elle assure le lien avec les sociétés locales et veille à favoriser la vie culturelle et sportive de la Commune. Plusieurs actions ont été menées, comme la mise sur pied d'un prix « *Milvignes est à vous* » doté de CHF 10'000.-, les Dix ans de Milvignes, la Fête des Fontaines, des animations sur les rives d'Auvernier ou encore dans la cour du Château de Colombier. Les règlements d'attribution des subventions ont été revus, afin de ne pas les limiter aux sociétés formatrices. Un programme à l'attention des enfants « *Milvignes en vacances* » a été mis sur pied en collaboration avec le Service de l'enfance.

Un mandat d'étude a été confié dans le cadre de la RNL (Région Neuchâtel Littoral, ancienne COMUL) à la HES -SO-Valais pour mettre en valeur les atouts de notre région, dans une perspective touristique. Des réflexions sont également en cours autour des Gorges de l'Areuse.

Travaux publics

L'amélioration des centres des villages a été au cœur des attentions. Parmi plusieurs crédits votés, ceux de la rue du Temple à Bôle et de la rue du Château à Colombier sont à souligner. Des zones de rencontre végétalisées y seront créées, afin d'apporter fraîcheur et confort. De plus, plusieurs zones de rencontre (20 km/h) ont vu le jour, notamment dans le quartier Collège-Prélaz à Colombier, dont l'aménagement doit permettre de sécuriser le début du chemin des écoliers.

Le souci d'éviter les îlots de chaleur est intégré dans chaque chantier entrepris et aboutira à la plantation d'arbres ou de végétation, aussi souvent que possible.

Les places de jeux de l'Aventure et de Champ-Rond ont été entièrement réaménagées.

Mobilité

La ligne de bus 120 a changé de parcours, afin de suivre une ligne plus centrale en passant par l'avenue de la Gare à Colombier. A cette occasion, et pour répondre aux exigences de la LHand, tous les arrêts de bus ont été mis en conformité. Ils ont été également équipés d'abris et de bancs.

L'aménagement des Longues-Raies à Colombier et le crédit voté par le CG pour la création d'une piste cyclable le long du viaduc autoroutier permettront aux cyclistes de rouler en toute sécurité.

Bilan de législature 2021-2024

De même, l'aménagement d'un trottoir continu le long de la route des Clos répond aux besoins de la mobilité douce.

Des places de parc pour vélos ont été aménagées dans différents endroits de la Commune (le long de l'Allée du Débarcadère à Auvernier, à la rue Haute et à la rue Morel à Colombier, etc.). Le contrat avec les vélos en libre-service a été prolongé et étoffé.

Des subventions pour l'achat d'abonnements Onde verte (ou équivalent) ont été instaurées pour les jeunes de 14 à 24 ans, afin de les inciter à prendre les transports publics.

Affaires sociales et santé publique

Dès que cela a été possible suite à la pandémie, un effort particulier a été porté sur l'animation auprès des aînés qui avaient particulièrement souffert de l'impossibilité de sortir et de se rencontrer. Différents ateliers thématiques sur l'utilisation des smartphones, l'alimentation, la danse, la prévention des chutes, entre autres, ont été proposés et ont connu un vif succès. Le projet ReliÂges, mené ce printemps, a abouti à la création d'un service de la cohésion sociale qui sera opérationnel dès le mois d'août 2024. Cela permettra de pérenniser les activités proposées et d'avoir une personne responsable de cette tranche d'âge de notre population.

En 2023, le don de la maison du Centre des loisirs de Colombier par la Fondation en faveur des personnes âgées de Colombier, accepté par le Conseil général, a offert l'opportunité d'ouvrir une maison où se mêlent jeunes et aînés, permettant la mixité intergénérationnelle. Pour rappel, la maison des jeunes était une promesse de la fusion de 2013, remise au goût du jour par une motion de la Grappe déposée lors de la législature précédente.

Le règlement sur les subventions aux clubs des aînés a permis de mieux soutenir les trois clubs, même s'il apparaît qu'ils souffrent d'un manque de relève au sein des Comités et montrent des signes d'essoufflement.

Dans le cadre de la santé publique, des défibrillateurs accessibles à la population ont été installés dans les trois villages.

Les critères d'attribution des subventions pour les frais dentaires ont été élargis, même si le résultat n'est pas encore satisfaisant, le public concerné peinant à y avoir recours.

Formation, école et petite enfance

Le Service de l'enfance a été réorganisé et amélioré. Ainsi l'offre du pré- et du parascolaire a non seulement été augmentée, mais un travail de réflexion quant à la qualité et à la diversité de l'accueil a été mené. Une bonne organisation a permis de mieux répondre aux besoins des parents sans pour autant arriver à une situation satisfaisante pour tous. De nouveaux investissements devront être consentis afin de permettre à chaque enfant de bénéficier d'une place de garde. Un travail important a été réalisé en collaboration avec les autres communes du canton afin de proposer une nouvelle loi sur l'accueil extrascolaire. Cette loi est actuellement en consultation au Grand Conseil.

De nombreux projets ont été mis en place par le service de l'enfance, tel que la carte de Milvignes vue par les enfants, Milvignes en vacances, la mise en place d'une équipe d'animateurs hors murs afin d'aller au-devant d'une jeunesse bousculée par l'épidémie de Covid et finalement l'ouverture d'une maison des jeunes. Les animations régulières proposées dans les locaux du Centre des loisirs (CLM) ou en plein air rencontrent un vif succès. Des activités intergénérationnelles trouvent un écho très positif tant chez les jeunes

que chez les aînés et l'on peut mentionner les beaux échanges de connaissances lors des ateliers smartphones, ou top-chef. Ces projets (y compris ReliÂges) ont tous été soutenus financièrement par le service de la santé publique du canton dans le cadre de ses appels à projets pour une somme de près de 40'000.-.

Bâtiments et domaines

Plusieurs projets ont été mis sur pied comme l'assainissement de la salle polyvalente d'Auvernier ou la transformation/assainissement du bâtiment des Mûriers 2 qui prendra forme lors de la législature prochaine. Des places de jeux (Mûriers et Vernes) ont été créées ou assainies dans les cours des collèges. Le diagnostic des bâtiments EPIQR+ a été rafraîchi et sert de guide pour l'entretien courant des bâtiments. Le budget d'entretien a d'ailleurs été revu à la hausse, afin de s'approcher progressivement des recommandations de l'ECAP (0,5 % de la valeur ECAP, alors qu'il faudrait au moins 1 %).

La solarisation des toits des bâtiments communaux est en cours. La première centrale solaire est entrée en fonction en juin. Il s'agit de celle qui a été posée sur le toit de la salle polyvalente d'Auvernier. Elle est la propriété des coopérateurs de Coopsol. Les habitants d'Auvernier et de Milvignes ont eu la primeur pour souscrire des parts.

L'achat du Salon d'Isabelle de Charrière a permis à Milvignes de préserver un joyau du patrimoine local. L'ouverture au public reste compliquée par la présence d'un locataire permanent et l'absence de commodités. Néanmoins, la Commune sera en mesure petit à petit de proposer la salle pour les mariages et pour des concerts.

Énergie

La crise en Ukraine a accéléré la volonté de certains propriétaires de passer aux énergies renouvelables. Dans cette optique, la Commune a mis sur pied un accompagnement pour l'installation de centrales solaires privées. Les demandes GAPE pour la pose de panneaux solaires et de pompes à chaleur ont ensuite explosé. De même, l'extension du chauffage à distance de CADBAR s'est accélérée. Ainsi, le quartier Collège-Prélaz à Colombier a pu se raccorder et la rue du Temple à Bôle est en passe de l'être. Cette extension se poursuivra en direction de la STEP de Colombier. Un projet de chauffage à distance est également à l'étude à Auvernier.

Sur recommandation du Conseil d'Etat, par peur d'une pénurie d'électricité, l'éclairage nocturne a été éteint au cœur de la nuit depuis septembre 2022. Dans la foulée, un crédit-cadre a été voté pour un plan directeur de l'éclairage public ayant pour but de passer progressivement la Commune à l'éclairage intelligent (smart).

Un plan directeur du réseau électrique basse tension des villages de Bôle et Colombier est également en cours de réalisation. Le rendu est prévu pour fin 2024.

Dans le cadre de la RNL, une étude intercommunale, le Plan intercommunal des énergies du Littoral (PICEn), a permis de poser une vision et une stratégie afin d'atteindre les objectifs imposés par la Confédération et le Canton. Les plans d'action qui en découlent, ainsi que les extensions pour chaque commune (PCEn), sont actuellement en consultation auprès du Canton.

Environnement

Quelques actions ponctuelles ont été menées, comme la création de biotopes dans la forêt de Bôle ou la lutte contre les plantes invasives, menée par la voirie et par des citoyens

Bilan de législature 2021-2024

engagés, ainsi que l'adhésion à la Charte des jardins. Mais le souci de préservation de l'environnement est au cœur de toutes les préoccupations du Conseil communal et est intégré dans tous les projets.

Port et rives

Un concept pour des rives propres a été mis sur pied avec succès. Les 82 petites poubelles des rives ont été supprimées et remplacées par une dizaine de mini écopoints stratégiquement localisés. Une campagne d'information a été menée et des étudiants ont été employés pour sensibiliser les utilisateurs des rives. Des écobox pour la récupération des mégots ont été distribués.

Sécurité

L'organisation du service a été perturbée par divers départs et arrêts maladie de longue durée. Néanmoins la situation est en passe de se rétablir avec l'engagement d'un agent de sécurité à plein temps en avril 2024.

Deux patrouilleurs ont été sollicités devant le collège des Vernes, à la suite de la suppression du feu, et à Bôle où il a été constaté que les automobilistes étaient très imprudents malgré le feu de signalisation. Pour sécuriser cette traversée, le Conseil communal travaille à une nouvelle demande auprès du Canton d'abaissement de vitesse sur la RC 173, à la hauteur du collège de Bôle.

L'accueil de la communauté suisse des Yéniches a été un franc succès. Le Service de l'enfance a mis en relation les enseignants et le président de l'association, ce qui a conduit à des échanges très positifs entre les enfants de chez nous et la communauté yéniche. Le service de la sécurité a mis en place l'accueil de la communauté et aucun incident, ni aucune incivilité ne sont à déplorer. L'expérience pourra sans doute être renouvelée.

Services industriels

Afin de poursuivre l'assainissement de nos réseaux, divers investissements ont été terminés, réalisés ou ont démarré durant cette législature.

À Auvernier : Finalisation de la réfection du chemin des Vanel (partie Est) et de La Roche, ainsi que la réfection de la route des Clos.

À Bôle : Réfection du chemin du Comte-de-Wemyss, de la Moraine, du Bugnon et de la rue du Temple.

À Colombier : Réfection du quartier Collège-Prélaz, ainsi que la route de Sombacour.

Le plan général d'approvisionnement en eau (PGA) a été poursuivi au gré des chantiers. Deux mesures spécifiques ont été réalisées : le bouclage de Cottendart (mesure 7) et l'interconnexion de Colombier-Auvernier (mesure 4).

Parallèlement, un crédit-cadre a été voté pour la réfection des fontaines de la commune.

Un plan d'entretien des cours d'eau a également été réalisé. L'équipe de la voirie a désormais un outil décrivant précisément la manière dont doit être entretenu chaque tronçon des cours d'eau de la Commune. Un plan de protection contre les crues est en cours de réalisation.

Déchets

Sans compter le concept mis sur pied sur les rives, deux actions majeures ont été entreprises durant cette législature, l'assainissement du parc des poubelles sur l'ensemble du territoire de la Commune et l'optimisation des écopoints.

Urbanisme et aménagement du territoire

Durant la législature, une commission ad hoc a siégé pour établir le futur plan d'aménagement local (PAL), qui a été transmis pour validation au Canton au printemps 2023.

Le service d'urbanisme a dû faire face à une forte augmentation de demandes de permis de construire (SATAC) et d'autorisations pour des installations de production d'énergie (GAPE), signe que les propriétaires réaménagent leurs maisons et leurs jardins, et sont soucieux d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments.

Une directive solaire a été rédigée afin de clarifier le bon usage de la pose de panneaux solaires en zone d'ancienne localité.

Le projet-modèle « Milvignes mobilise : unir durablement ses trois cœurs » a notamment permis à la population de réfléchir à ses modes de déplacement lors d'une journée consacrée à la mobilité.

Fusion Basse-Areuse

Un gros travail a été entrepris suite à la décision du Conseil général d'étudier la faisabilité d'une fusion entre les communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes. Au terme de trois ans de travail, le projet a été mis en votation populaire en novembre 2023 et a malheureusement essuyé un refus de la population de Milvignes.

Conclusion

Au terme des trois ans et demi qu'a duré cette législature, le Conseil communal tire un bilan positif de son action. Le travail a été facilité par la bonne entente qui a régné entre les deux autorités, qui ont travaillé ensemble à faire avancer les affaires communales. Le Conseil communal espère qu'il en sera de même pour la prochaine législature.

Le Conseil communal remercie donc tous les membres du Conseil général pour leur confiance et pour tout le travail effectué en commission, dans les syndicats ainsi que pour le grand engagement lors du processus de fusion.

Pour conclure, le Conseil communal tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices qui travaillent sans compter pour servir la population. Ils ont été d'un grand soutien pour chacun des membres du Conseil communal qui leur en est très reconnaissant.

Colombier, le 2 juin 2024

Le Conseil communal